



Nos revendications principales au 1^{er} juillet 2013

1^{er} Degré (Syndicat : CFE-CGC Education)

1) Traitements : nous demandons

- La revalorisation du point d'indice, une augmentation indiciaire pour chaque échelon, la création d'échelon supplémentaires en fin de grille, un pourcentage plus important d'intégration des professeurs des écoles à la hors classe.
- L'instauration de différentes primes : cours sur différents niveaux, accueil d'enfants handicapés, passage des évaluations, équipement didactique et informatique...
-

2) Fonction publique des métiers : nous demandons

La mise en place d'une fonction publique des métiers pour améliorer la gestion de nos carrières, notre mobilité et particulièrement la mobilité inter fonctions publiques. Ceci sous-entend une formation continue qualifiante voire diplômante et une VAE, Validation des Acquis de l'Expérience.

3) Retraite : nous demandons

- La possibilité de pouvoir choisir notre date de départ en retraite tout au long de l'année scolaire.
- La valorisation des parcours professionnels exercés dans des conditions difficiles.
- Un alignement de la valorisation pour maternité sur celle du secteur privé.

4) La direction d'école : nous demandons

Une reconnaissance des fonctions de direction d'école qui passerait par :

- La création d'un Certificat d'aptitude à la fonction de direction.
- Des aides administratives pérennes et formées à cette fonction.
- Une augmentation significative des temps de décharge accordés.

5) Elèves en grande difficulté : nous demandons

- La réouverture des postes RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté) fermés ces dernières années, voire augmentation du nombre de postes.
- De garder les spécificités des différentes composantes d'enseignants : maître G (difficultés d'adaptation à l'école) et maître E (difficultés d'apprentissage).

2^{ème} degré (Syndicat CNGA CFE-CGC)

1) Traitements : nous demandons

- La revalorisation du point d'indice bloqué depuis juillet 2010 malgré l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pendant cette période.
- La création d'échelons supplémentaires à des indices supérieurs de l'indice final actuel pour compenser la stagnation à l'indice sommital, stagnation qui s'accroît avec l'allongement de la carrière principalement l'augmentation de durée d'activité, pour obtenir la retraite à taux plein.
- L'intégration de tous les revenus en sus du traitement principal dans le calcul de la retraite.

2) Reconnaissance : nous demandons

- La reconnaissance de nos missions fondamentales de formation des générations futures et des citoyens avec la formation continue, cette reconnaissance passant avant tout par une rémunération décente validant 5 années d'études supérieures plus un concours sélectif.
- La reconnaissance de nos compétences et de notre travail, un soutien de notre hiérarchie tant au niveau de nos établissements qu'au niveau national et aussi une liberté pédagogique que nous savons adapter à notre public.

3) Réforme du système éducatif : nous demandons

- Que toute réforme se fasse selon le principe de la cohérence. Par exemple :
 - Que la volonté de suppression du redoublement s'accompagne de dispositifs de remédiation avec des passerelles et que l'efficacité de ces mesures soit évaluée.
 - Que la volonté de vouloir limiter la lourdeur des examens n'entraîne pas la généralisation du CCF (Contrôle en Cours de Formation) qui, dans la pratique, est aussi lourd à mettre en place, pénalisant pour l'organisation de l'enseignement, parfaitement inégalitaire et à effets pervers (pression sur le correcteur, adaptation des épreuves au niveau des élèves, impartialité du professeur qui note ses élèves...), ce système n'ayant qu'un seul avantage pour l'administration : faire plus travailler les enseignants sans les rémunérer d'où des économies budgétaires.

Le CNGA rappelle son attachement à des diplômes nationaux avec des épreuves finales, ponctuelles et anonymes.

- Que soit menée une réflexion sur la profusion des options facultatives ou matières obligatoires (TPE par exemple) qui ne font que rapporter des points sans entrer dans les coefficients des diplômes. Ces options permettent de compenser parfois des insuffisances dans les matières dominantes du bac choisi. Obtenir un diplôme sans obtenir des notes convenables dans ces matières dominantes n'augure rien de bon quant à la poursuite d'études supérieures dans ces mêmes domaines : un bac fiable devrait permettre une meilleure insertion dans les études supérieures. Des passerelles efficaces doivent être mises en place pour des réorientations ou des niveaux de base insuffisants pour les études supérieures choisies.
- Que soit rappelé le principe même que toutes les voies d'apprentissage, toutes les disciplines demandent un effort qu'il faut encourager et valoriser.
- Que soit menée une réflexion sur la réduction de l'offre de formation au niveau du baccalauréat par exemple et la généralisation de tronc commun qui favorisent l'exclusion d'une certaine catégorie d'élèves. Les 3 voies actuelles, professionnelles, technologiques et générales doivent être maintenues pour que tous trouvent leurs voies d'excellence.

Enseignement supérieur (Syndicat SIESup)

1) Service public national de l'enseignement supérieur : nous demandons

L'arrêt du **démantèlement du service public** national d'enseignement supérieur suite à la loi LRU et à la loi Fioraso. Derrière la volonté affichée d'autonomie, se cache une réalité difficile pour certaines universités : difficultés financières, dilution des responsabilités politiques, subordination politique aux



acteurs locaux, économiques et politiques, inégalités sociales et territoriales, fragilisation du statut national d'enseignant chercheur...

2) Professionnalisation, ré-industrialisation et IUT : nous demandons

- **En ce qui concerne les IUT**, dispositif de formation qui joue son rôle d'ascenseur social et qui donne satisfaction aux entreprises :

- Le maintien de la dimension nationale du diplôme,
- Une harmonisation des moyens afin que la volonté de soutenir la voie technologique soit uniforme sur le territoire,
- La préservation de l'autonomie de chaque IUT notamment en matière de BPI (Budget Propre Intégré) et de COM (Contrat d'Objectif et de Moyens), tout en respectant les maquettes nationales,
- Le renforcement du rôle des CPN (Commission Pédagogiques Nationales) et CCN (Commissions Consultatives Nationales).

- **En ce qui concerne les formations technologique** (BTS, IUT, Ecoles d'Ingénieurs...) :

Une augmentation des horaires consacrés à l'acquisition des savoir-faire et des fondamentaux du métier par la mise en place de TP et TD, ce qui nécessite de doter l'établissement de moyens modernes d'expérimentation, d'améliorer la formation des enseignants de ces disciplines, la mise en place de stages avec cahier des charges, statut du maître de stage et mandatement d'un enseignant pour assurer le tutorat du stagiaire et ceci avec rémunération du tuteur et du maître de stage.

C'est à ce prix que l'on combattra la désindustrialisation de notre pays.

3) Le recrutement de maîtres de conférences et les doctorats : nous demandons

- **Des heures de formation à la pédagogie** pour les doctorants afin d'améliorer leur formation à la fonction d'enseignant,
- Une **meilleure reconnaissance du doctorat** en entreprise à travers les conventions collectives, la création d'accords entreprise/doctorant,
- Une **meilleure visibilité l'offre de formation doctorale** sur chaque grand site universitaire et une meilleure reconnaissance du monde universitaire actuellement en concurrence avec les écoles d'Ingénieurs.

4) La réussite pour tous : nous demandons

L'utilisation des moyens et compétences des universités pour former tout au long de la vie, perfectionner, reconvertir...

5) La reconnaissance des personnels : nous demandons

- Une réflexion sur le niveau de rémunérations des enseignants et enseignants chercheur, leur temps de travail et ceci en comparaison avec les autres pays européens,
- La mise en place d'une PEP (Prime d'Excellence Pédagogique) équivalente à la PES (Prime d'Excellence Scientifique) pour l'activité de Recherche.

Recherche et développement (Syndicats SNIRS et UNARED)

1) Une orientation politique d'ensemble pour une société de la connaissance : nous demandons

- Une politique améliorant **l'attractivité des métiers de la recherche** et de l'enseignement supérieur en **revalorisant l'image des études universitaires** et particulièrement celle des études scientifiques : la formation par la recherche est un « investissement » rentable pour notre pays.
- La **reconnaissance du doctorat** dans et pour la société dans les secteurs publics et privés ; nous attendons les modalités de mise en œuvre de la nouvelle loi introduisant une meilleure reconnaissance du doctorat en particulier dans la Fonction publique.
- Une **amélioration pour tous du déroulement des carrières** dans les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur et particulièrement celui des chargés de recherche par la création d'une hors classe telle qu'elle existe déjà dans de nombreux corps des Fonctions publiques.
- **Une réflexion sur le régime indemnitaire** des personnels des organismes publics. Actuellement nous constatons l'existence d'un régime indemnitaire faible pour les chercheurs, une disparité importante entre les différents corps, une modulation sujette à contre-verses de la PPRS (Prime de Participation à la Recherche Scientifique) pour les ITA (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs) et d'une manière générale dans la Fonction publique des primes, qui sont insuffisamment prises en compte pour le calcul de la retraite.

2) Une nouvelle ambition pour la recherche : nous demandons

- Le maintien et la reconnaissance :
 - des organismes de recherche, véritables opérateurs de recherche maîtrisant leur politique et le choix de leurs programmes,
 - des **UMR** (Unités Mixtes de Recherche), lieux privilégiés de collaboration entre partenaires,
 - **d'une politique nationale de la recherche** avec des niches d'excellence sur tout le territoire ce qui limite les effets pervers à long terme d'une politique de « sites » à ancrage régional avec pilotage par les collectivités locales et visibilité à court terme.
- **Des moyens récurrents pérennes et suffisants pour que les laboratoires** puissent fonctionner et mener une vraie politique scientifique, les financements sur projets devant être réservés à la recherche à court terme et ne devant représenter qu'un faible pourcentage du financement.
- **Une diminution du nombre de « guichets »** qui détournent les chercheurs de leur métier premier de recherche et ceci particulièrement pour les petits projets, la recherche de financement devenant une activité à part entière.
- **La diminution des procédures administratives de contrôle des dépenses** et la mise en place de nouvelles procédures basées sur la confiance faites aux chercheurs et aux gestionnaires dans les laboratoires.
- Que **l'évaluation soit repensée**, la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur ne répondant pas à nos attentes : maintien contesté d'une agence nationale de notation (HCERES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), possibilité d'y faire appel ou pas d'où divergence sur les modalités d'évaluation des unités de recherche, nomination des membres de l'Agence nationale d'Évaluation insatisfaisante...
- L'allègement de **l'évaluation individuelle** : périodicité et procédure à revoir.
- Une réflexion pour une **harmonisation de l'évaluation statutaire de l'activité recherche** des enseignants-chercheurs et des chercheurs au sein des UMR.



3) Pour les Etablissement Public de Recherche (IRD, CIRAD...), nous demandons

- **L'arrêt des non remplacements** des départs à la retraite afin :
 - d'enrayer la diminution des moyens humains dans les équipes,
 - d'éviter les déstructurations des équipes,
 - d'enrayer la perte d'expertises inestimables dans certains domaines,
 - d'enrayer l'abandon de la recherche dans certains pans du domaine scientifique (exemple : entomologie, anatomie des bois, ...).
- **Des moyens concrets pour faciliter l'enseignement des chercheurs** des établissements : la formation et l'enseignement dans divers instituts devient une nécessité pour ces chercheurs afin de valoriser leur carrière. De même, les chercheurs sont souvent détournés de leur métier afin de trouver des financements ce qui beaucoup de temps au détriment de leur travail de recherche.
- Une réflexion sur **les méthodes comptables** à utiliser à mettre en adéquation avec le travail de ces personnels hors de la métropole.